

ACCES SUR CONCOURS 2017-2018

Dans la limite des places disponibles, l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes organise un concours destiné aux étudiants remplissant les conditions de présélection suivantes :

- Etre titulaire du DEUG SM ou SMI (ou diplôme équivalent) en **juin 2017** en 2 ans après le baccalauréat avec une mention (au moins « Assez bien ») ou en 3 ans maximum après le baccalauréat avec une mention (au moins « Bien »).
- Avoir **moins de 22 ans** au **31 décembre 2017**.

Pièces à joindre au dossier de candidature :

- Une demande manuscrite (avec coordonnées : adresse, n° de téléphone fixe et mobile, e-mail, fax...)
- Des copies **certifiées conformes** des relevés de notes de S1, S2 et S3.
- Attestation de réussite **certifiée conforme** du DEUG.
- Une copie **certifiée conforme** du baccalauréat (recto verso).
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
- Reçu de préinscription en ligne ([lien](#))

Date limite du dépôt de dossiers : **le Vendredi 16 juin 2017 à 12 h**

Date limite pour le complément de dossier le relevé de notes S4 et l'attestation de réussite en DEUG : **le Lundi 10 juillet 2017 à 12h**

Affichage des listes des candidats autorisés à passer le concours à l'ENSIAS et sur le Site (www.ensias.ma) : **le Mardi 11 juillet 2017**

Date du concours
le Jeudi 13 juillet 2017 à 9H00

Les résultats seront affichés à l'ENSIAS et sur le site web de l'Ecole www.ensias.ma.

NB:L' affectation à l'une des filières (Voir Site ENSIAS) sera faite sur la base de l'ordre de mérite au concours et sur la capacité d'accueil de la filière

Les demandes doivent être adressées soit par courrier à Monsieur le Directeur de l'ENSIAS, soit déposées au service de scolarité (**Badr EL KHETTAB**).

N.B. : Tout dossier incomplet ou arrivé après la date limite de dépôt de dossiers ne sera pas retenu.

A

N

N

O

N

C

E